



## Ré-architecture des diplômes et Etats Généraux du Travail Social.

### La CFDT rencontre de Mme Laurence LEFEVRE directrice générale du cabinet de Mme Ségolène NEUVILLE.

Mardi 17 Mars 2015

**Pour la CFDT INTERCO : M LECLERC, O FREZEL au titre des Santé Sociaux A DENIS, N PERUEZ.**

Pour le ministère : Mme LEFEVRE et Mme THEPOT Conseillère Technique

Après les présentations d'usage Mme LEFEVRE nous demande le cadre de notre communication sur cette rencontre. Nous l'assurons d'une confidentialité sur la forme des échanges et de notre volonté d'une parole libre mais d'une communication sur leur fond. Plus d'une heure trente d'échanges, fournis des 2 cotés. Mme LEFEVRE a pris connaissance de la plaquette Travailleurs Sociaux qui lui a été adressé par INTERCO avant ce rendez- vous

Nous rappelons le poids de la CFDT, sa volonté de dialogue social, les points rédhibitoires pour notre organisation dont en particulier :

- le projet ré-architecture des diplômes, dont nous faisons la genèse depuis 2013 et que nous n'acceptons pas
- la perte des identités professionnelles refusée par tous les professionnels
- la tournure prise par les Etats Généraux du Travail Social - EGTS

Nous arrivons réciproquement sur le constat que les rapports relatifs aux EGTS relèvent plus de l'amphigouri<sup>1</sup>, sans en avoir initialement la volonté de visée burlesque, que de réelles propositions visant une avancée du travail et de l'accompagnement social et la reconnaissance pourtant voulue des professionnels.

La CFDT pointe le décalage entre les propositions des experts (et le réel rencontré et vécu par les professionnels, insiste sur la négation de leurs identités professionnelles, la remise en question et la menace qu'induit la pure logique emploi.

Sur la ré-architecture des 14 diplômes du Travail Social le Ministère se demande s'il ne faut pas...en faire abstraction ? L'objectif n'étant pas une refondation mais une rénovation du travail social qui passe bien par sa reconnaissance et sa valorisation. L'architecture, n'étant qu'un éventuel moyen, non pertinent à ce jour car il faut que les professionnels soient concernés.

---

<sup>1</sup> L'amphigouri est une figure de style consistant en un discours, volontairement obscur ou inintelligible à visée burlesque. Par extension, on l'utilise pour qualifier un texte confus et incohérent, ce qui est alors péjoratif ; proche du galimatias ou du Phébus (figure de style consistant à obscurcir un propos en en travaillant trop la forme).

Sur les Etats Généraux du Travail Social nous rappelons notre volonté initiale de participation et remettons la production CFDT Santé Sociaux. Nous évoquons les difficultés relatives à l'instauration mise en place du Développement Professionnel Continu-DPC dans le sanitaire et les enseignements que l'on doit en tirer avant même d'envisager une quelconque transposition dans le social, ce qu'un rapport préconise avec une méconnaissance visiblement totale du DPC. Nous insistons sur les revendications CFDT sur la valorisation et la reconnaissance des diplômes en travail social, notamment des niveaux III en niveau II.

Mme Lefèvre considère il y a eu des erreurs dans la démarche EGTS, avec un prestataire pas assez au fait des enjeux.

Elle souhaite préserver les identités professionnelles et les métiers. Elle évoque, comme la CFDT, un tronc commun des formations et non plus un socle commun. Elle est en accord avec nous sur le fait que la hauteur du socle commun ne peut pas être déterminé à priori ni être le même pour tous.

Mme LEFEVRE envisageant de rencontrer UNIFED<sup>2</sup>, nous lui avons fait part des difficultés de cette branche.

Elle prend note du positionnement plus qu'ambigu d'UNAFORIS<sup>3</sup> que nous avons mis en évidence, tour à tour participant dans des groupes, votant au sein de la Commission Professionnelle Consultative, membre du Comité de Pilotage, se positionne en expert et rédacteur. Il y a pour le moins une confusion des genres hégémonique et inappropriée.

Selon Mme Lefèvre, tant les EGTS que le projet ré-architecture sont suspendus. Elle nous invite à prendre l'attache de Mme Brigitte BOURGUIGNON, Députée du Pas de Calais qui va être nommée par le Premier Ministre, en mission auprès des deux ministres, mesdames TOURAINE<sup>4</sup> et NEUVILLE<sup>5</sup>, pour conduire une concertation systématique sur les évolutions possibles de l'architecture des diplômes avec les représentants des salariés et les fédérations d'employeurs et les associations.

A l'issue des concertations que Mme BOURGUIGNON établira un rapport à destination des ministres, lesquelles devront décider d'un plan d'action pour la reconnaissance et la valorisation du travail social qui devrait être présenté vers octobre 2015.

INTERCO a également insisté sur la particularité du travail social dans le champ des collectivités territoriales, les difficultés rencontrées par les professionnels empêchés et perçus comme responsables du coût des dépenses sociales, les obligations administratives, procédures, logiques de résultats et la confusion entre travail social et action sociale.

Nous avons conclu la rencontre sur les niveaux V de l'accompagnement social, et les difficultés relatives au sujet évoqué en CPC le 5 mars 2015.

Nous lui avons remis les dossiers et analyses de la Fédération CFDT Santé Sociaux.

---

2 Union des employeurs du sanitaire non lucratif

3 Union Nationale des Associations de FOFormation et de Recherche en Intervention Sociale

<sup>4</sup> Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

<sup>5</sup> Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion